

Le 7 août 1754, on trouve l'acte du baptême de Pierre Marin Pitre inscrit par l'abbé Pierre Cassiet, curé de St - Louis-du-Nord-est. L'abbé Cassiet fut tout d'abord curé dans la paroisse de la Sainte-Famille de Malpec (Low Point près de Port Hill) de 1752-1753; et ensuite, il fut curé de 1753 à 1758 de la paroisse de St -Louis-du-Nord-est.

L'abbé Cassiet fut une figure de grande marque d'abord en Acadie et ensuite à l'Isle Saint-Jean. Lors de la Déportation de 1758, l'abbé Cassiet fut choisi avec l'abbé Biscaret, curé de la paroisse St-Pierre-du-Nord, pour aller porter la pétition des habitants acadiens de l'Isle Saint-Jean aux autorités anglaises à Louisbourg. La pétition demandait qu'on accepte la soumission des habitants acadiens et qu'on leur permette de demeurer sur leurs terres.

L'effort des curés fut en vain. Le Général Jeffrey Amherst et l'Amiral Boscawen ont demeuré insensible et inflexible devant les porte-paroles. Ils ont ordonné l'évacuation complète des Acadiens de l'île.

L'abbé Pierre Cassiet fut déporté avec les habitants de l'île, et on le retrouve plus tard en France, où finalement, il est devenu le supérieur du Calvaire à Betharram près de Lourdes. D'après la tradition de la famille Cassiet, l'abbé fut traité avec beaucoup d'inhumanité par les gardes au cours de la traversée. Et lorsque la Révolution française a éclaté, l'abbé Cassiet a dû encore confesser sa foi une deuxième fois et a dû se réfugier en Espagne.

Nous trouvons également dans ce registre une entrée signée par l'abbé Jacques Gérard curé de la paroisse St -Paul à la Pointe Prime.

"Ce 6 février 1755, je soussigné, certifie que M. Gérard curé de la pointe prime a baptisé à la Rivière du Nord, anne madeleine née le 16 7 bre 1754, de légitime mariage de François Landry et de marie Joseph Babin parain et maraine ont été Joseph Landry et Anne Madeleine Landry.

Signé à la minute: Girard
Signé: fre Gratien Raoul"

L'abbé Girard fut un des grands prêtres célèbres de l'Acadie. Sa vie apostolique en est une de grand héroïsme. Il est arrivé en Acadie en 1733 et est envoyé desservir la paroisse de Beaubassin. En 1742 il est nommé curé à Cobequid (Truro).

Pendant ses fonctions à la cure de Cobequid il fut emprisonné à Halifax avec quatre de ses paroissiens pour avoir conseillé à ses paroissiens de ne pas prêter le serment de fidélité sans réserves que l'on exigeait du peuple.